



## **APPEL UNITAIRE A LA GREVE MARDI 10 NOVEMBRE 2020**

La situation sanitaire liée à la propagation de la pandémie de la COVID-19 nécessite une protection totale et complète de la santé des agent-es public-ques. Cette obligation réglementaire est de la responsabilité des employeurs publics qui doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer cette protection. Or nous ne pouvons que constater et regretter que ce ne soit pas toujours le cas.

Il est impératif de prendre enfin la mesure des enjeux sanitaires et sociaux, de cesser de dénier la réalité, de stopper la dégradation des conditions de travail et d'assurer la protection de toutes et tous. Priorisant une stratégie communicationnelle, le ministère soumet les écoles et les établissements à des revirements incessants et à des consignes contradictoires, les désorganisant et épuisant les personnels.

La situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. C'est pourquoi nous demandons au ministre de procéder dès à présent au recrutement de ces personnels, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous demandons de plus des conditions sanitaires suffisantes. En particulier, les allègements d'effectifs demandés par les équipes éducatives doivent être mis en place. Il faut une autre politique éducative qui réponde aux enjeux de l'école, qui permette une amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance de nos métiers.

C'est pourquoi la FSU, la FNEC-FP-FO, la CGT Educ'action et des Services Publics Territoriaux, SUD Education, appellent l'ensemble des personnels de l'éducation Nationale et des collectivités territoriales, titulaires et contractuels, à faire grève le mardi 10 novembre.

Nous appelons les collègues à se réunir dès lundi dans les écoles et les établissements pour établir la liste des dysfonctionnements locaux.

### **RASSEMBLEMENTS: A 10H30 À VANNES DEVANT LA DSDEN A 10H30 À LORIENT DEVANT LA SOUS PREFECTURE À 10H30 À PONTIVY - LA PLAINE**

L'intersyndicale du Morbihan se réunira à l'issue du mardi 10 pour construire la suite de la mobilisation.

*Ces rassemblements seront organisés dans le respect des gestes barrière (distanciation physique d'au moins un mètre et port du masque)*